L'Association départementale des Veuves et Veufs de Seine et Marne (ADVC77)

En dehors de toute considération politique, sociale ou religieuse, elle a pour mission d'accueillir, d'informer et de défendre les veuves et les veufs

- Accueil, écoute
- Information sur les droits
- Aide dans les démarches
- Contacts avec les pouvoirs publics
- Collaboration aux actions de défense organisées sur le plan national
- Partenariat avec les instances départementales ou régionales
- Formation des responsables
- Soutien psychologique
- Convivialité

Chaque année, il y a 25 000 nouvelles veuves et 8 000 nouveaux veufs. Depuis 1949 les actions de la fédération nationale (FAVEC) et de ses associations départementales ont toujours été guidées par le souci permanent de l'amélioration des droits des conjoints survivants.

Adresse départementale : ADVC 77 créée en 1974, 8, rue Duguesclin 77000 MELUN

Tél/fax: 01 64 39 66 73

Permanences : mardi et jeudi de 14h00à 16h30 et sur rendez-vous

Antennes à :

Fontainebleau-Avon 01 60 70 13 04
Meaux 01 64 34 32 88
Nemours 01 64 45 80 81
Provins 01 64 00 88 14

Site internet : www.favec.asso.fr - e-mail : info@favec.asso.fr